



Revue de presse

Revue Mensuelle - Mars 2014

Presse Spécialisée

SOMMAIRE



Une TVA pour les retraités

Mars 2014



« Avoir 2 cavaliers en finale. »

Mars 2014

Le Cheval

Attelage : les meneurs au pôle France

Mars 2014

Le Cheval

L'équipe de France de Dressage se construit

Mars 2014

Le Cheval

TVA : ce qu'il faut (encore) savoir.

Mars 2014

L'EPERON
Le magazine de référence de l'homme de cheval

Sommaire

Mars 2014

L'EPERON
Le magazine de référence de l'homme de cheval

Réagir

Mars 2014

L'EPERON
Le magazine de référence de l'homme de cheval

Les comités départementaux d'équitation en question

Mars 2014

L'EPERON
Le magazine de référence de l'homme de cheval

« Mon rôle, c'est de protéger mes cavaliers »

Mars 2014

L'EPERON
Le magazine de référence de l'homme de cheval

Guy Duponchel, depuis la première heure

Mars 2014

L'EPERON
Le magazine de référence de l'homme de cheval

Une équipe de France forte et soudée

Mars 2014

EquiWEST
www.equiphorse.com

L'équipe de la DTN au complet en Normandie

Mars 2014





Revue de presse

Revue Mensuelle - Mars 2014

Presse Spécialisée

SOMMAIRE



TVA : sortie de crise pour la FFE

Mars 2014



Le monde du cheval rattrapé par la crise

Mars 2014



Spécial Formation - Pierre Ollivier

Mars 2014



Avantage de la Licence 2014

Mars 2014



Communiqué de la FFE sur la TVA

Mars 2014



Actualités Fédérales

Mars 2014



Hausse de la TVA : un répit de courte durée

Mars 2014



COURRIER

... Vos questions

Posez-nous vos questions, les journalistes de Cheval Pratique et des professionnels répondent à vos interrogations.
Écrivez à : Cheval Pratique, Immeuble Sirius, 9 allée Jean Prouvé, 92587 Clichy cedex, ou par e-mail : chevalpratique@editions-lariviere.fr

Coup de gueule



J'ai lu quelques railleries sur « l'équitaxe », c'est vrai que cela ne va pas faire disparaître tous les clubs, quelques clients moins argentés vont se restreindre et il ne restera que les frimeurs qui avaient fortement régressé depuis vingt ans... S'il faut s'aligner sur les autres pays pour cette TVA, il serait souhaitable de s'aligner sur les produits médicamenteux. Les clubs devraient pouvoir acheter

en grandes surfaces des vermifuges à moins de 5 €, traiter une grippe pour 7 ou 10 €, accéder aux produits homéopathiques à des prix abordables. Les clubs devraient pouvoir acheter des chevaux gentils, des « bâtards » pour trois francs six sous, les rebuts de la compétition ? Et ceux qui se gargarisent avec les « papiers » les mangeront ! (...) Non, le cheval n'est pas encore réservé qu'aux riches, mais ceux-ci, qui manipulent les hommes politiques, veulent-ils que le cheval soit comme le golf ou le bateau ? Dans nos campagnes, il y a des tas de ménages qui gagnent moins de 2000 € par mois et dont les enfants montent à cheval et font des sacrifices car l'équitation est leur seul loisir, faudrait-il le leur supprimer ? Ma femme et moi, retraités, sommes dans ce cas, nous avons un cheval de selle et une jument comtoise chez nous, car nous habitons dans un petit village. Ma passion pour mes chevaux m'a obligé à économiser sur ma nourriture, mes vêtements, mais j'étais riche de ce dont j'étais capable de me priver. Vous parlez de mettre 20 cts chaque jour dans une tirelire mais, pour certains, ça sera plus difficile que de mettre 200 euros pour d'autres. Bien que pas concernés par cette équitaxe (puisque propriétaire de nos chevaux), ma femme, ma fille et moi sommes allés aux manifestations contre cette augmentation de TVA conséquence de l'incompétence de ceux qui ont maltraité notre pays depuis quarante ans ! Il n'existe aucune profession qui tolère l'incompétence aussi longtemps, sauf en politique.

Michel Lauwerie, Rochefort-sur-la-Côte (57)

Une TVA pour les retraités

(...) À 10 ans, notre cheval a dû arrêter la compétition. Il est resté trois ans chez nous, dans nos écuries mais, malgré nos soins et notre affection, il ne se plaisait pas dans cette nouvelle vie au rythme si différent. J'ai donc recherché une structure accueillant des chevaux à la retraite. Aujourd'hui, il est heureux parmi d'autres congénères handicapés comme lui ou simplement âgés, de grands espaces en Normandie et une attention particulière des propriétaires de ces lieux ont su lui procurer la sérénité qu'il avait perdue. Bien sûr, cela a un coût et nous avons consenti cet effort financier pour lui procurer un bien-être auquel il a droit. L'achat d'un cheval implique une responsabilité vis-à-vis de cet animal que nous devons assumer jusqu'au bout. Cependant, ces pensionnaires sont aussi victimes de l'augmentation de la TVA à 20 %. Ne pensez-vous pas que, pour ces chevaux à la retraite pour lesquels les propriétaires font face à leurs responsabilités, il ne pouvait pas y avoir une exception ? Comment pouvons-nous agir pour faire entendre notre voix ? Nous savons bien que cette exception n'empêcherait pas les propriétaires peu scrupuleux de se séparer de leur cheval de manière brutale, restons réalistes car nous savons que nous ne vivons pas dans un monde de Bisounours, mais cela encouragerait et récompenserait tous ceux qui recherchent le bien-être de leur cheval, même s'il n'est plus capable de répondre à ce pour quoi on le destinait.

@ Mme Obert-Licourt



Pourquoi pas une TVA allégée pour les chevaux à la retraite dont les propriétaires prennent soin ?

La réponse de Cheval Pratique

En effet, votre réflexion ne manque pas de bon sens. Peut-être tous les hébergeurs de chevaux retraités et autres, devraient-ils s'unir et soumettre l'idée à la Fédération française d'équitation, laquelle mène, avec le Groupement hippique national, une action au sujet de la TVA en concertation avec le Gouvernement. À ce sujet, il y a eu dernièrement quelques avancées puisque les prestations inhérentes aux

contrats conclus en 2013 et ayant cours en 2014, conserveront un taux de TVA à 7 % - alors qu'un taux à 5,5 % demeure sur les prestations fondées sur le droit d'utilisation des installations sportives - Cela s'applique aux propriétaires de chevaux utilisant les installations des clubs. En revanche, les leçons d'équitation et les pensions resteront (pour l'instant) à 20 %.

Hommage à Leelou

Adorable jument aux yeux couleur azur, Quatorze printemps, seulement, sur cette terre, pour te coucher, victime d'épuisement, dans un récent centre équestre indigne de ce nom.
Merci pour ta générosité, dressage et obstacle, et toutes les joies que tu as données à tant de cavalières qui aiment, avant tout, les chevaux. Nous t'avons appréciée et respectée.
À présent, les étoiles entre elles ne parlent que de toi.
Tendresse... avec le cheval Houston, ton compagnon, nous te faisons une haie d'honneur. Repose en paix, libérée, love forever... ■
Tes ex-cavalières et cavalier, Karine, Jennifer, Mathilde, Michèle, Laury-Anne, Ludwig, Ludvine, Virginie et Andrée (cavalière senior de 68 ans)



ACTU SPORT JEM REINING 25 AU 30 AOÛT



« Avoir 2 cavaliers en finale »

J-185 avant le début des Jeux équestres mondiaux FEI Alltech™ 2014 en Normandie. *Cheval Pratique* fera tous les mois jusqu'à l'échéance un zoom sur l'une des disciplines en lice. Ce mois-ci, le reining avec Guy Duponchel (photo), sélectionneur national.

LE POTENTIEL

Dix couples sont sur la liste des prétendants à une sélection : Bastien Bourgeois, Laura Duponchel, Glen-Arthur Estival, Quentin Gallière, Alain Giraud, Anne-Sophie et Cédric Guerreiro, Grégory Legrand, Franck Perret, Romuald Poard. Certains sont plus expérimentés que d'autres. Fromont, Perret, Bourgeois, Guerreiro étaient dans l'équipe de France aux championnats d'Europe 2013. Duponchel et Legrand ont fait partie des Bleus en 2012; Gallière, Estival, Giraud, Poard, Anne-Sophie Guerreiro ont moins de « métier » sur de grands événements.

LA SÉLECTION

« On a droit à 6 cavaliers (4 en équipe + 2 en individuel) qui seront désignés en fonction des critères de qualification FEI (scores, performances); chaque fédération établit ensuite ses propres modalités de sélection. Les engagements nominatifs sont pour le 21 juillet, les définitifs pour le 14 août. Évidemment, je mettrai les quatre meilleurs du moment dans l'équipe mais tous auront leur chance pour accéder à la suite (les 25 meilleurs du classement par équipe sont retenus pour participer à la première épreuve en individuel). »

LA PRÉPARATION

« On va travailler ensemble, regarder les points forts et faibles des chevaux, apprendre aux cavaliers à rester sereins, à gérer et construire leur parcours, à aller chercher des points là où leur cheval en est capable sans risquer une erreur et une pénalité. Première réunion le 11 mars au Pin (77) chez Kader Ikhlef, pour faire un état des lieux des chevaux (santé, travail) en sortie d'hiver avec le vétérinaire fédéral. Le groupe fera deux CRI obligatoires, Kreuth (ALL) le 20 avril et Mooslargue (Alsace) le 28 mai. Ensuite, rien n'est imposé mais il est fortement



suggéré de participer à d'autres CRI (il y en a 5 possibles) pour démontrer leur motivation et me prouver que le couple est assez régulier dans les performances pour intégrer l'équipe de France. Avec un impératif de résultat pour chaque cavalier: réaliser un score de 71 points minimum sur au moins deux CRI. Un stage de 2 jours en juillet est prévu (non encore défini) et enfin un dernier regroupement collectif juste avant les JEM, du 18 au 23 août, probablement en Normandie pour faire les derniers réglages. »

L'OBJECTIF EN NORMANDIE

« Je suis optimiste mais réaliste. Entre 6^e et 8^e par équipe, ce serait très bien; même si les gars sont au top, on ne peut pas faire mieux que 6^e, à moins de défaillances des favoris. Avec les chevaux qu'ils ont, Allemands, Belges, Italiens, sont, pour nous, imbattables; sans compter les Américains, Canadiens, et les Sud-Américains (qui commencent à faire très mal), les places seront chères. En individuel, j'espère avoir deux cavaliers en finale. Chose qui n'est encore jamais arrivée aux JEM. »

Propos recueillis par Éliane Feuillerac

WWW.NORMANDIE2014.COM

Les chances françaises

• Franck Perret

Champion de France et cavalier pro capé en CRI, installé à Saussay (28), le sportif de haut niveau a fait les JEM de Rome 1998 en démonstration, Jerez 2002, Aachen 2006 en équipe de France, réserviste à Lexington 2010. S'il est retenu, Caen sera sa quatrième sélection.



• **Le souvenir des JEM?** « L'un des plus beaux: l'Espagne, l'entrée du reining aux JEM, très sympa et une super ambiance. Magnifique cadre, organisation grandiose, très festif avec énormément d'échanges entre les cavaliers, de toutes les disciplines. »

• **Ses points forts:** « L'expérience, la maturité, le respect de mes chevaux. J'en ai 3 possibles: Tigger Wood, Ghost Buster Chex (photo) et CDS Independence. »

• **Son objectif:** « Ma priorité: déjà me qualifier, avec un cheval frais et bien dans sa tête. Puis tâcher d'aller le plus loin possible. Le public sera avec nous, on va lui donner nos tripes. Mes chances en individuel? Je ne me pose pas la question. Le jour J, il faut avoir anticipé un maximum de choses, faire le mieux possible, faut tout tenter. C'est tous les 4 ans, alors faut y aller! »

Les champions du monde en titre

(Lexington 2010, USA)

• **Individuel:** 1- Tom Mc Cutcheon (USA), 2- Craig Schmersal (USA), 3- Duane Latimer (CAN)

• **Équipe:** 1- USA, 2- Belgique, 3- Italie... 13- France

• **La France aux JEM:** 12^e par équipe en 2006 (Aachen, ALL) Franck Perret/Éric Laporte/Yves Fromont/Guy Duponchel; pas d'équipe en 2002 (Jerez, ESP), en individuel: 19^e Franck Perret, 20^e Alain Calbrix

Agenda

Les épreuves de reining se tiendront en centre-ville au Parc des expositions de Caen (où se trouvera le Village des Jeux).

- Équipe 1^{re} manche: lundi 25 août (8h45 session 1, 14h session 2)
- Équipe 2^e manche: mardi 26 (8h45 session 1, 14h session 2)
- Individuel (requalification): jeudi 28 août (14h)
- Individuel (finale): samedi 30 août (22h)

Le Cheval



CENTRE

Attelage : les meneurs au pôle France

Gabrielle Roger

Dans quelques mois, l'échéance des Jeux Mondiaux tiendra tout le monde en haleine. Les teams Attelage participaient à l'ultime stage hivernal au pôle France de Lamotte-Beuvron.

Sept des huit meneurs du groupe A étaient en stage sous la houlette de l'entraîneur Félix Brasseur et en présence du staff complet de la DTN. Les stages, instaurés sur cinq jours consécutifs (4 stages depuis novembre), ont procuré des moments forts et la progression se fait sentir aujourd'hui : l'entraîneur rappelle qu'un seul attelage était présent aux JEM de Lexington alors qu'aujourd'hui il y a une véritable effervescence dans les rangs dont les quatorze prétendants dans la catégorie Team qui sera à l'honneur en Normandie début septembre. Parmi les pressentis (Six seulement seront sélectionnés) François Vogel, Sébastien Vincent, Fabrice Martin, Anthony Horde, Stéphane Chouzenoux, Thibault Coudry, Benjamin Aillaud (absent lors de ce stage) ont hâte de prendre le chemin de la compétition. Pour Thibault Coudry, toujours installé au Pôle de Lignéres (18) et aujourd'hui plus libre professionnellement (ce qui



Sept meneurs sur les huit du groupe A regroupés au Pôle France Attelage

lui permet d'accroître les phases d'entraînement), la saison se présente bien. « J'ai cinq chevaux ad hoc et je cherche à acquérir un sixième pour compléter le potentiel. Le travail et les conseils de Félix Brasseur sont précieux, c'est un apport essentiel ». En effet, le travail est intense, partagé entre gymnastique des sujets en individuel ou en paire, puis les exercices avec le team avec en particulier en fin de stage des tests « blancs » en condition devant un juge et filmé à deux reprises. Chacun reçoit un bilan personnalisé du stage afin de faire perdurer la progression de son propre chef. Les meneurs pourront profiter à

volonté d'un stage dans les prochaines semaines dans le cadre des écuries du sélectionneur en Belgique, près de Liège. « J'ai mes habitudes pointues avec mes chevaux » précise Félix. « Nous travaillons de concert et les revues de détails ne manquent pas ». Avec le concours permanent du staff fédéral pour une parfaite cohésion, le programme de la saison se composera de une à deux compétitions de mise en route dans l'Hexagone. Puis en avril, débutera la saison internationale où les sélections seront faites en fonction des besoins et résultat de chacun. Avant les JEM, les sélectionnés se retrouveront durant quinze jours

(en principe sur l'hippodrome de Lisieux) pour une ultime préparation. « L'objectif est d'augmenter la confiance des meneurs, de répéter les performances. Les participations permettront également de peaufiner le collectif au sein du groupe France » confirme le sélectionneur qui ajoute encore « Nous sommes partis de zéro au retour du Kentucky, nous ne pouvons pas envisager de prendre une place sur le podium, c'est encore trop tôt. Les progrès sont là et nous voyons de belles perspectives poindre pour l'avenir de la discipline. Pour cette fois, il nous faut nous rapprocher au maximum des nations de tête ».

Le Cheval



L'équipe de France de dressage se construit



Stage bien agréable lorsque c'est au Mans...

Durant quatre jours, les cavaliers de l'équipe de France de dressage était en stage au Pôle Européen du cheval au Mans. Un troisième rendez-vous pour finaliser et voir se constituer un groupe fort, une équipe.

La France a été une grande nation de dressage. Mais elle a connu des hauts et en ce moment des bas. Emmanuelle Schramm, directrice technique nationale adjointe a l'objectif de reconstituer les fondements. Et de recréer une

équipe. Pour cela, elle a convoqué cet hiver à trois reprises, les cavaliers tricolores pour qu'ils puissent se connaître, discuter et échanger. Pour les aider dans cette tâche, des activités ont été organisées. Séances de karaté avec le Samouraï 2000 et stage de pilotage sur le circuit Bugatti (photo). Histoire de créer un groupe fort. Ajoutez à cela des séances de préparation mentale avec Blandine Bousquet et les plus timides allaient se livrer et partager plus facilement avec leurs coéquipiers. Les huit cavaliers étaient unanimes quant à ces quatre jours. « J'ai l'habitude des stages fédéraux et sur celui-ci, on s'entend vrai-

ment bien » confia Julia Chevanne, dernière cavalière à rejoindre le groupe. « On forme un groupe contrairement à ce que l'on vit sur les terrains de concours où nous sommes adversaires » confiait Jessica Michel qui attend beaucoup de l'équipe en compétition, elle qui joue souvent en catégorie individuelle. En un mot, c'est « cohésion, qu'il faut retenir » lançait Claire Gosselin, motivée par ce genre de rendez-vous et qui sortait enchantée de son stage de pilotage sur le circuit Bugatti. Début de saison oblige, les cavaliers seront maintenant suivis individuellement et selon le pro-

gramme préétabli par le sélectionneur national Jan Bemelmans. L'ultime rendez-vous programmé au Pôle Européen du Cheval aura lieu une semaine avant les Jeux équestres Mondiaux et regroupera les quatre titulaires et les deux réservistes qui iront ensuite en Normandie défendre sur le carré du stade d'Ornano, les couleurs tricolores.

Les neuf cavaliers du groupe JO/JEM : Marc Boblet, Stéphanie Brieuessel, Julia Chevanne, Claire Gosselin, Ludovic Henry, Bertrand Liégard, Jessica Michel, Arnaud Serre et Karen Tebar.

Le Cheval



TVA : ce qu'il faut (encore) savoir

L'instruction TVA a été publiée le 31 janvier dernier. Cette instruction concerne les centres équestres, écuries de propriétaires, cavaliers, et toute structure possédant des installations sportives équestres.

L'objectif est de respecter la directive européenne autorisant le taux réduit de TVA sur le droit d'accès à des équipements sportifs. Le gouvernement s'est engagé à défendre la possibilité d'appliquer un taux réduit aux activités des centres équestres dans le cadre de la modification de la directive européenne.

Le conseiller de la filière équine à Equicer, Lionel Lesouef, éclaire quelque peu nos lanternes, face à un texte très court, et des nombreux cas de figure qui peuvent se présenter. « Aussi trouverez-vous ci-dessous les mesures annoncées, étayées par des exemples.

* Les contrats et avenants conclus avant le 1er janvier 2014 continueront à être soumis au taux de TVA de 7% jusqu'à leur terme, et au plus tard pour les encaissements réalisés jusqu'au 31 décembre 2014, relatifs à des prestations déjà réalisées. Il est précisé que peuvent être considérés comme des contrats les attestations de cotisation, d'inscription, d'adhésion ou de licence.

Notre conseil : sur les factures de prestations (pensions, leçons d'équitation, coaching, ...) pour les-

quelles un avenant ou un contrat a été signé au plus tard le 31/12/2013, il est préférable de faire référence à ce document écrit en indiquant sur la facture : « contrat signé le 12/12/2013 » par exemple.

* Les prestations pour lesquelles aucun contrat n'a été signé avant le 1er janvier 2014 seront taxées aux taux de TVA suivants :

a/ TVA à **5,5 %** sur les animations, activités de démonstration et visites des installations sportives aux fins de découverte et de familiarisation avec l'environnement équestre. Parmi ces prestations, nous pouvons citer : l'organisation de concours hippiques, de démonstration de dressage, d'attelages, etc, les visites « payantes » de centres équestres, de fermes équestres par des classes scolaires, des structures venant en aide à un public en difficulté (handicapés, mineurs / adultes en réinsertion, ...); ces visites ont pour but de vulgariser les activités réalisées dans les centres équestres. Attention : les centres aérés n'entrent pas dans cette catégorie (cf « b »)

b/ deux taux de TVA (**5,5 % et 20 %**) sont à utiliser pour les prestations de leçon d'équitation, stages d'équitation, coaching, pension de chevaux, ...

Taux de TVA de 5,5 % sur le droit d'accès aux installations sportives (carrières, manèges, écuries, parcours extérieur, et autres équipements sportifs) recensés

en application de l'article L312-2 du code du sport. Vous devrez donc absolument être en règle avec le recensement de votre équipement sportif ; la déclaration d'un équipement sportif est à transmettre à la direction départementale de la cohésion sociale, ou à la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection de la population, ou à la direction de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale du département dans lequel se situe l'équipement (coordonnées sur le site www.sports.gouv.fr). Le droit d'accès doit être facturé en prenant en compte les charges subies par l'entreprise. Cela nécessite de calculer le montant des charges afférentes à ces installations sportives (amortissement des investissements et charges d'entretien) pour justifier la refacturation de celles-ci à un taux de TVA de 5,5 %.

Taux de TVA de 20 % sur les activités d'enseignement de l'équitation, d'hébergement des équidés, et de dressage).

Pas de taux de TVA de 10 % dans la filière « équitation » hors activités de reproduction bien entendu. Nécessité de créer deux lignes distinctes sur la facturation d'une pension, d'une leçon d'équitation : un montant HT à 5,5 % correspondant au droit d'utilisation des équipements sportifs, et un montant HT à 20% correspondant à la

prestation d'enseignement, d'hébergement, de dressage). L'Administration ne définit aucune norme pour opérer cette ventilation ; il est probable que la profession va établir des barèmes en fonction des équipements sportifs mis à disposition.

Remarque : Il est précisé que par ailleurs, les activités de dressage des animaux sont soumises au taux normal à compter du 1er juillet 2014.

Les opérations de « saillies » sont considérées comme des travaux à façon, et donc assimilables à des prestations de services (CGI art. 256, IV-1°). La loi prévoit que le changement de taux de TVA est applicable aux opérations dont le fait générateur intervient à compter du 1er janvier 2014. Le fait générateur est constitué pour les prestations de service, à la date de réalisation de la prestation de service.

En résumé, une saillie réalisée en 2013 (fait générateur), facturée et encaissée en 2014 sera taxée au taux de tva de 7%. Le changement de taux de TVA s'appliquera aux prestations de services exécutées à partir du 1er janvier 2014 (soit la monte 2014).

Lionel Lesouef,
conseiller filière équine,
llesouef@50cerfrance.fr,
02 33 68 41 47

L'EPERON

SOMMAIRE N° 342 mars 2014

Photo de couverture: Marc Boblet et Noble Dream
Concept Sol. Ph. Selene Scarso



38 SPORT

Rencontre avec Philippe Guerdat, pile un an après son arrivée à la tête des Bleus. Le sélectionneur évoque ses joies, ses difficultés et ses nouveaux défis, avec en tête les Jeux équestres mondiaux.

Ph. C. Bricot



18 ÉLEVAGE

Installé depuis peu dans le Calvados, misant beaucoup sur une génétique d'excellence et sur les transferts d'embryons, gère professionnellement comme une véritable entreprise par Geert et Gertruin Baertsoen venus de Belgique, le Haras de la Pomme connaît une ascension rapide et préfigure peut-être l'élevage de demain.



24 SPORT

Marc Boblet a reçu L'EPERON dans ses écuries des Basses Lisières (28) pour détailler la progression de Noble Dream, sa jument de tête, mais aussi son évolution à lui, tant sur le plan technique que psychologique. Depuis sa participation surprise aux JO de Hongkong, en 2008, le cavalier a professionnalisé son organisation pour revenir aujourd'hui au plus haut niveau avec beaucoup de détermination et d'ambition.



32 SPORT

Aymeric de Ponnat revient sur sa saison 2013, sur la vente d'Armitages Boy, dont il reste le cavalier, et sur ses objectifs. Voyage au cœur du millésime 2014 de Bordeaux, particulièrement palpitant avec les finales Coupes du monde de voltige et d'attelage, et l'étape de saut grâce à laquelle Bosty s'est qualifié pour la finale de Lyon.

61 DOSSIER

De nombreux amoureux du cheval souhaitent vivre de leur passion. Mais le cheval est-il porteur d'emplois? L'EPERON fait un point sur les métiers de la filière et leurs débouchés.

3 EDITO

7 COURRIER

8 ACTUALITÉS

18 REPORTAGE ÉLEVAGE

HARAS DE LA POMME

24 REPORTAGE

MARC BOBLET

32 SPORT

TROIS COUPES DU MONDE À BORDEAUX

38 ENTRETIEN

PHILIPPE GUERDAT

43 SAUT D'OBSTACLES

AYMERIC DE PONNAT

46 SPECTACLE

CHEVAL PASSION

50 REINING

LE DÉFI MONDIAL

53 ÉTUDE ÉLEVAGE

L'EXCEPTIONNELLE YASMINE

58 TECHNIQUE

LE DÉBOURRAGE FAÇON BLONDEAU

61 DOSSIER

L'AVENIR DE L'EMPLOI DANS LA FILIÈRE

69 PETITES ANNONCES

83 GAZETTE

D'AUTRES INFORMATIONS, INTERNATIONALES NATIONALES, RÉGIONALES ET LE PROGRAMME



COURRIER

Réagir

Comment se fait-il, à l'heure où la Fédération équestre internationale défend une endurance « sans dopage et sans douleur », et où la Fédération française d'équitation produit une série TV sur une chaîne pour enfants, que le championnat du monde junior de la discipline, qui se courait à Tarbes (France), suscite autant de réactions relatives à une série d'abus intolérables ? Depuis deux semaines, les réseaux sociaux grondent, confus mais violents. Depuis deux semaines les témoignages fusent, oraux et informels, mais réalistes et dégoûtés. Même si ces témoins-là ne « diront » pas tout haut ce qu'ils ont vu ce jour-là, par crainte, par remord, ou par intérêt. Et si nous nous permettons ce courrier, malgré tout, ce n'est pas tant pour dénoncer des pratiques effectivement écoeurantes que pour alarmer l'opinion. Les faits, nous ne pouvons ici que les suggérer – sans preuve, si ce n'est ce terrible faisceau d'impressions partagées, qui en soit, accordez-le nous, représente une réalité, une réalité globale qui heureusement ne met pas en cause tous les acteurs de la scène, mais certains, que vous reconnaîtrez peut-être...

Tarbes donc, 26 juillet 2013. Championnat du monde junior, des enfants donc. Une majorité de cavaliers vont leur train, jouant l'arrivée, d'autres volent, trente minutes devant, suivis de très près sur la piste par des quads aussi bruyants qu'interdits par le règlement. Ceux-là ne jouent pas, ils gagnent. Leurs chevaux souffrent-ils ? Peut-être pas. Quoi qu'il en soit l'un d'entre eux, les deux boulets fracturés, malgré des seaux de glace ne pourra pas faire son dernier trotting et se classer. Les vétérinaires, plutôt gâtés par l'organisateur, ne peuvent cette fois rien faire. Comme ils ne peuvent rien faire, non plus, contre l'optimisation de certains chevaux, plus ou moins ostensiblement abreuvés de produits interdits. Un président de jury très superficiel et des « officiels » très distraits – représentants de luxe des fédérations française et internationale. Et bien sûr, une organisation ravie.

Voilà. Voilà ce qui ressort, sur le terrain, loin du communiqué officiel repris par la presse, de ce « Championnat du monde juniors ».

L'endurance équestre est un sport qui vit de champions, d'images fortes, d'émotions. Vouloir gagner, vouloir ressembler, vouloir se faire mal ou plaisir, vouloir vibrer. Sportifs, amateurs, public, tous unis par ce spectacle du meilleur. Mais ce spectacle-là, aussi grand soit-il, peut-il résister aux erreurs de scénario – entraînement inhumain, dopage, triche, système mafieux, menace, pression, omerta, mort en direct ?

Mesdames et Messieurs des fédérations, vous avez la charge de soutenir toutes les disciplines équestres. En abandonner une au profit d'on ne sait quel intérêt revient à la tuer. Et en tuer une revient peut-être à les tuer toutes... Aussi peut-être serait-il temps de prendre des mesures, simples, pour ce qui concerne l'endurance. Par exemple, limiter à cinq le nombre de personnes autorisées sur l'aire de grooming, avant et après le vet gate – comme le prévoit l'organisation des Jeux équestres mondiaux FEI Alltech 2014 en Normandie. Et imposer sur cette aire de grooming des caméras, exposant tout cheval qui sortirait de son champ à l'élimination. Exiger la transparence donc, et la garantir à travers des représentants sincères. Nous ne doutons pas que cette image-là, positive, d'une endurance « contrôlée » profite à la vôtre.

Thierry Laborde,
 entraîneur et organisateur de compétitions
 internationales d'endurance.
 40465 Pontonx-sur-l'Adour

L'EPERON

Le magazine de référence de l'équisme de plaisir



Les Comités départementaux d'équitation en question

Un projet de loi sur les compétences des régions et des départements est annoncé pour ce printemps qui répondrait à la problématique de la lourdeur administrative : il faut « alléger le millefeuille », dit-on. Cela pourrait-il avoir des conséquences sur les structures fédérales ? La question mérite d'autant plus d'être posée que la suppression des Comités départementaux d'équitation a déjà été évoquée en interne au sein de la Fédération. D'une région à l'autre, d'un CRE à l'autre, on peut remarquer que les CDE n'ont pas tous la même vitalité. Comme souvent, la différence vient des personnalités qui sont à leur tête. En Rhône-Alpes, le Rhône est au cœur des changements liés au développement du Grand Lyon qui a absorbé le département. Quand on regarde les statuts de la FFE, les CRE et les CDE sont ses organes déconcentrés. « La FFE dit aux CRE "vous êtes aux ordres de la Fédération". Du coup, les présidents de CRE ont la même attitude avec les présidents de CDE, explique Jean-Emmanuel Moes, président du CDE du Rhône (BES2 et directeur d'un organisme de formation). L'enjeu des CDE est d'être proches ou pas de la base, de fonctionner correctement ou pas. On a l'impression que pour certains CDE il n'y a qu'un enjeu économique, celui de récupérer le 1€ par licence rétrocédé aux CDE par les CRE sur contrat d'objectifs. Les termes "organes déconcentrés" inscrits dans les statuts de la FFE sont gênants. Ce n'est pas tellement synonyme de démocratie. Il y a sans doute une réflexion à mener sur les différents étages de la fusée. »

D'une région à l'autre les positions peuvent diverger. François Lucas, président du CREIF explique : « Les Conseils généraux vont être remodelés, et ils seront moins nombreux. Il y aura un impact sur les structures sportives. Les CDE sont amenés à

disparaître d'ici deux ans. D'ailleurs dans certains CRE, il n'y a pas de CDE pour tous les départements. Le budget de 1€ par licence qui est attribué aux CDE n'existe que depuis quatre-cinq ans. Avant, les CDE devaient se débrouiller. Mais cet argent doit servir à des actions fédérées par la région selon des contrats d'objectifs. »

Cet argent, reversé par la FFE aux CDE via les CRE, n'empêche pas les CDE d'aller aussi frapper à la porte de leur département pour financer notamment leurs actions de formation des enseignants. Alain Coeugnet, président du CRE Picardie, lui, ne semble pas au courant : « Nous n'avons pas entendu parler de la suppression des CDE. Nous n'avons aucun souci avec ces comités. La seule réflexion que l'on peut avoir est de savoir ce qu'on fait des CDE si l'Etat supprime des départements. Notre Fédération rassemble des affaires commerciales et des associatifs qui n'ont pas les mêmes priorités. Le CRE doit faire en sorte d'instaurer la cohésion entre tous. En Picardie, les CDE sont proches de leurs clubs et remontent ainsi les informations. Quand les commissions demandent des stages, on fait en sorte qu'ils soient bien répartis dans les différents départements. Concernant le 1€ par licence, nous sommes en droit de ne pas reverser cette somme si le CDE n'a pas d'action à proposer. Nous faisons en sorte que les actions du CRE ne fassent pas doublon avec les actions des CDE. »

Mais les CRE et les CDE n'auraient-ils pas d'autres fonctions ? Dans une fédération sportive, leur rôle n'est-il pas aussi de détecter les champions de demain ? Ce sont eux qui sont au plus proches du terrain, là où les jeunes se forment et démarrent en compétition.

Claude BIGEON

« Mon rôle, c'est de protéger mes cavaliers »



Philippe Guerdat : « Je fonctionne à l'affectif. J'aime mes cavaliers. » Ph. Scoopdyga

En une année à la tête des Bleus, Philippe Guerdat affiche déjà quelques belles réussites dont il est loin de se contenter. Le technicien suisse compte encore faire grandir son équipe d'ici les Jeux équestres mondiaux (23 août-7 septembre). Un rendez-vous d'autant plus crucial qu'ils se déroulent à domicile, tout comme la finale Coupe du monde (17-21 avril) à Lyon. Entretien à l'aube d'une saison 2014 sous très haute pression.

Les cavaliers de saut d'obstacles voulaient un chef d'équipe davantage présent sur les terrains. Depuis l'arrivée de Philippe Guerdat, mi-février 2013, ils sont servis. Le Suisse a déjà fait le tour du monde des 5* en 365 jours et s'apprête à remettre ça avec la même détermination ! Aussi exigeant qu'investi, ce fou de boulot vit pour ses cavaliers, fidèle à ses engagements de départ. Et même si son franc-parler et ses choix ne sont pas toujours si faciles à digérer pour les intéressés, il fait avancer le schmilblick, avec déjà des résultats à la clé. Lui-même ne cache pas ses difficultés à transmettre un véritable esprit d'équipe à des cavaliers par essence davantage individualistes, mais il met tout en œuvre pour construire la meilleure équipe possible pour chaque échéance. Au prix de nuits blanches quand il doit trancher, puis de sacrées émotions au bord de la piste. Philippe Guerdat ne fait jamais rien à moitié et les défis l'ont toujours branché. A l'instar de son titre de champion suisse de sténo (!) décroché pendant ses études par simple envie de devancer toutes les filles de son établissement, ou encore de ses quelques saisons comme entraîneur de hockey sur glace (un des autres sports qu'il suit de très près) de l'équipe de Bassecourt, son village

jurassien, avec une montée de la 3^e à la 2^e ligue à son actif. C'est aussi un dévoreur de journaux et de magazines en tous genres, des quotidiens généralistes et sportifs aux hebdomadaires et mensuels spécialisés : « Je m'intéresse à tout. Et je lis très vite, car j'ai appris à lire en diagonale quand j'étais jeune ». Au point d'acheter en kiosques les titres pour lesquels il est abonné si jamais il est en déplacement le jour de leur sortie ! Les nombreuses heures passées chaque semaine dans les trains et les avions entre les concours, son domicile (basé près de Bruxelles), et parfois les réunions fédérales lui permettent d'assouvir cette soif d'infos entre deux visionnages de parcours sur son ordinateur et coups de fils à ses cavaliers et à son staff. Même si le saut d'obstacles tricolore lui prend aujourd'hui la quasi intégralité de son temps, pas question de ne s'intéresser qu'à ça. Ceux qui connaissent bien cet affectif hyperactif savent d'ailleurs aussi qu'il a beaucoup d'humour. Un trait de caractère qu'il a visiblement transmis à son fils, Steve, adepte des bons mots en conférence de presse. Et cette année, entre la finale Coupe du monde et les jeux équestres mondiaux, le sélectionneur français a de nou-

ENTRETIEN PHILIPPE GUERDAT

veaux défis devant lui. 2014 s'annonce encore plus forte en émotions que 2013 !

Quel bilan dressez-vous après un an à la tête des Bleus ?

J'ai pris du plaisir à ma tâche, même si elle est plus importante que ce que je pensais au départ. Quand j'exerçais en Belgique, j'avais beaucoup de concours en Belgique donc je voyageais moins. Là, je suis vraiment toujours sur la route. J'ai cinq cavaliers dans le Top 30, aussi je fais des concours que je ne faisais pas avant. Ce n'est pas quelque chose qui me déplaît, mais c'est une surcharge de travail. J'avais promis de les accompagner et je les accompagne partout, et je veux être au courant de tout aussi... Je n'ai pas changé mon optique de départ !

Quelles sont jusque-là vos principales satisfactions ? Nous avons réussi en peu de temps à recréer un état d'esprit... C'était quand même une équipe qui avait souffert, qui restait sur des Jeux olympiques qui avaient marqué tout le monde, pas uniquement ceux qui y avaient participé, mais on est repartis du bon pied. Nous sommes aujourd'hui une équipe assez homogène, même s'il y a encore plein de choses à améliorer. Les plus grands motifs de satisfaction ont été la 3^e place de Kevin lors de la finale Coupe du monde à Göteborg, le titre européen de Bosty à Herning et la victoire dans la finale des Coupes des nations Furusiyva à Barcelone, car c'était le premier objectif qui avait été fixé.

Et votre principale déception ? C'est d'avoir raté ce titre de champion d'Europe par équipes pour 3 points. C'est quelque chose qui me reste en travers de la gorge ! J'ai du mal à encaisser que ce soit à cause de la rivière qu'on n'a pas été champions d'Europe

D'une manière différente. Surtout à l'approche des Jeux mondiaux. Je ne veux pas dévoiler comment je vais le faire, mais mon rôle à moi est de protéger au maximum mes cavaliers afin qu'on ne soit pas à la rue avant que ça commence. Les protéger des médias, mais aussi de leur entourage. A la fin, je veux qu'il n'y ait plus que le véto (Jérôme Thévenot), ma chef de mission (Sophie Dubourg) et moi avec mon équipe, c'est tout. Il n'y aura personne d'autre. Il n'y aura pas les enfants ou les grands-parents. Ils iront nous soutenir dans les tribunes. Si on court les Mondiaux chez nous,

« ON DOIT ÊTRE DÉÇU D'AVOIR PERDU, MAIS JE NE PEUX PAS ADMETTRE QU'ON NE PUISSE PAS SE RÉJOUIR DE LA VICTOIRE D'UN AUTRE FRANÇAIS. »

on doit arriver à créer cet état d'esprit qui fait que tout le monde fera certains sacrifices pour obtenir le meilleur résultat. Après, si on rate, eh bien on débriefera, on dira qu'on n'a pas fait juste, qu'on n'est pas arrivés à s'adapter à un autre système. Mais ce qu'on change, c'est toujours dans le but d'améliorer le résultat et ce qui se passera au sein de mon équipe. Pour la finale Coupe du monde à Lyon, il y aura aussi plus de pression que d'habitude, mais c'est différent : les Jeux mondiaux, c'est comme les JO.

Patrice Delaveau, Kevin Staut et Roger-Yves Bost sont déjà qualifiés pour la finale Coupe du monde. Simon Delestre (18^e avec 28 points) n'est pas loin... Quel est l'objectif ?

faut pour bien préparer et préserver son cheval. Je peux en parler, essayer de les aiguiller, mais à un moment donné ils font aussi ce qu'ils veulent. Ils ont des propriétaires, des contraintes, et les chevaux ne sont pas la propriété de l'équipe de France. Je dois m'adapter à ça et le respecter. Si l'on regarde les Anglais, on se dit « Est-ce que SACROS et CELIA n'en font pas trop depuis Herning ? » Scott Brash et Ben Maher sont d'ailleurs n°1 et n°2 mondiaux. Si l'on se base là-dessus, on va courir et un de nos cavaliers va entrer dans les trois premiers mondiaux, mais pour moi ça n'a pas d'importance par rapport à l'équipe de France. Le classement mondial est anecdotique. Je veux des chevaux en pleine forme et des cavaliers qui auront su les ménager pour les championnats du monde.

En qui concerne les Coupes des nations Furusiyva, pourquoi avez-vous opté pour Lommen (9-13 avril), La Baule (15-18 mai), Rome (22-25 mai) et Rotterdam (18-22 juin) ?

Je veux qu'on entre assez vite dans le vif du sujet pour avoir ensuite le temps d'affiner ce qu'il y aura à affiner et de changer ce qu'il y aura à changer. L'idée est de dessiner une short-list assez tôt afin de préparer au mieux les couples pour les Jeux mondiaux. Potentiellement, nous avons aujourd'hui déjà dix cavaliers (par ordre alphabétique : Anciaume, Bost, Delaveau, Delestre, Ponnat, Epailard, Hécart, Hurel, Leprévost, Staut, ndla), soit une douzaine de couples susceptibles d'être sélectionnés. Mais on peut démarrer la saison d'une manière et devoir changer nos plans au mois de mai. On verra après Lommen, La Baule, Rome. Il faut être très attentif à tout ce qui va se passer.

D'autres couples en préparation peuvent-ils émerger ? Le réservoir est-il suffisant selon vous ?

Je me dis toujours « On n'en a pas assez, il n'y a pas assez de réserve ». Mais si je compare avec nos concurrents, on est plutôt bien placés, car c'est plus difficile chez eux que chez nous, donc je ne vais pas me plaindre. Je sais par exemple que les Allemands, les Suisses et les Néerlandais ont des problèmes, et on aura tous des problèmes à un moment donné ! Pour nous, c'est plus important car c'est à la maison, mais il ne faut pas se brûler les ailes maintenant en se disant « On n'a que ceux-là ». On va voir comment ça se passe. Les chevaux nous réservent tellement de surprises qu'on ne maîtrise pas, agréables comme désagréables, que nous sommes obligés d'attendre un peu que ça se déclenche.

Quel sera le programme des couples en devenir ?

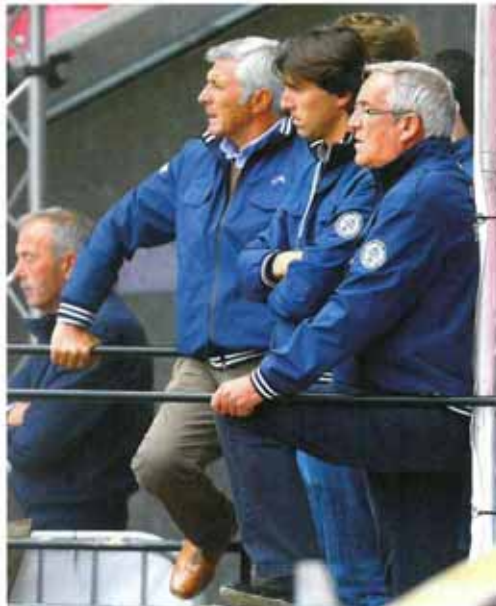
Nous allons utiliser toutes les Coupes des nations de Division 2 et les étapes de Division 1 pour lesquelles nous obtiendrons des invitations pour les préparer. Je vais encore engager de nouveaux couples pour les affermir. Le but, c'est qu'en fin de saison l'équipe de France ne tourne pas seulement autour des six noms qu'on cite tout le temps, mais qu'on puisse en ajouter au moins autant. Ce serait l'idéal et je crois qu'on est sur la bonne voie. Derrière les attitrés, il y a d'autres cavaliers bourrés de talent qui méritent leur chance et ils l'auront avec moi s'ils continuent leur progression et si leurs résultats suivent. J'espère vraiment qu'on aura deux ou trois belles surprises d'ici le milieu de l'année. On va attendre que les concours se passent, voir comment les chevaux évoluent.

Avez-vous d'ores et déjà programmé des regroupements ?

On va en parler avec les cavaliers, mais ce sera vraiment à la carte. J'ai affaire à des cracks cavaliers. Je veux les aider, pas les contraindre. C'est d'après leurs demandes et leurs besoins que nous allons agir. Je suis ouvert à tout ce qu'ils demandent. Notre sport est compliqué : on ne peut pas



Philippe Guerdat travaille en étroite collaboration avec Sophie Dubourg, la DTN, mais aussi Thierry Pommel, Olivier Bost, qui s'occupent des jeunes et des cavaliers jusqu'au niveau 3-4*, et Jérôme Thévenot, le vétérinaire fédéral. Photos Scoopdyga



alors que les chevaux et les cavaliers étaient en forme. Aymeric (de Ponnat, ndla) a très bien fini (11*), mais il aurait pu être un peu plus fort dans une des deux manches par équipes. Ce sont des petits détails qui font la différence à ce niveau-là. Mais il fallait que le couple fasse ses premiers championnats, tout comme ORIENT EXPRESS. Plusieurs facteurs entrent en ligne de compte. Pour Bosty, ça s'est bien terminé, mais on a changé les plans en cours de route. MYRILLE n'était pas le premier choix, mais je voulais avoir un cheval rapide pour la chasse. Donc c'est devenu une alternative qui a grandi de mois en mois.

Les deux gros événements de l'année se disputeront en France, ce qui implique plus de pression et plus de risque de dispersion des cavaliers... Comment allez-vous gérer ça ?

On va s'accrocher car j'aimerais avoir quatre cavaliers en finale. Je pense qu'on est capable de le faire. A Göteborg (ultime étape, du 27 février au 2 mars, ndla), Simon Delestre tentera de décrocher sa qualification. Kevin Staut et Bosty participeront aussi à cette étape, ainsi qu'Olivier Robert. Il me restait une place et les chevaux d'Olivier ont très bien sauté à Bordeaux. Ça lui permettra de prendre de l'expérience.

Le même couple pourra-t-il participer à la finale Coupe du monde et aux Jeux mondiaux ?

Mon idée première est que les chevaux qui sautent à Lyon ne seront pas les mêmes qu'à Caen. On en déjà parlé avec les cavaliers. Après, je ne dis pas que c'est impossible, car il peut y avoir au final un manque de chevaux. Tout dépendra aussi si le cavalier est vraiment prêt à faire tout ce qu'il

ENTRETIEN PHILIPPE GUERDAT



Ci-dessus, en pleine discussion avec Kevin Staut (ph. Scoopydga) et Patrice Delaveau (Ph. C. Bricot). A droite, première victoire d'équipe à Barcelone lors de la finale des Coupes des nations Furusiyya. Ph. Scoopydga

comparer avec ce qui se fait en complet et en dressage, car leurs couples font beaucoup moins de compétitions. Et, pour en avoir beaucoup fait et donné, je connais les problématiques des stages : on dit que c'est formidable et sitôt qu'on remet deux barres par terre, que ça ne sert à rien... Chacun travaille dans son système, je peux les aider, car je suis un technicien, mais les mettre autour de moi et leur dire systématiquement ce qu'ils doivent faire ou pas, non. Ce n'est pas du tout mon idéal. Mais on n'aura pas moins d'esprit d'équipe que ceux du complet et du dressage, je peux vous le garantir !

Vous projetez en revanche de les regrouper quelques jours sans chevaux. Pourquoi ?

Parce que là on se laisse aller, on fait autre chose, on n'est pas obnubilé par le sans-faute, et ça resserre les liens. C'est bien de sortir de notre contexte, de s'amuser un peu ensemble, de parler... Ce sera sous le signe de la détente, mais je vais m'attacher à ce que ce soit constructif. Je veux que le 23 août, tous les cavaliers soient fiers de défiler dans le stade et que ceux qui seront en tribune soutiennent les autres. Si nous avons une chance de gagner, c'est en équipe et pas avec quatre ou cinq individualistes. Une équipe c'est quinze, vingt ou vingt-cinq cavaliers. C'est le plus difficile. Je vais y arriver ou pas, mais c'est une alchimie que je dois créer. J'ai des problèmes, mais j'essaie de les combattre.

Il y a encore beaucoup de progrès à faire ?

Je ne peux pas dire tout ce qui se passe au sein de l'équipe, mais on doit changer les choses. On ne peut pas avoir deux cavaliers là, un autre tout seul, un autre avec sa femme... A un moment donné, on doit être une équipe. Je ne vais faire aucune concession, même aux têtes d'affiche. Celui qui monte mieux ne sert à rien s'il perturbe l'équipe. Il est plus nocif que quelqu'un d'un peu moins bon, mais qui veut tout donner. L'état d'esprit va primer. Pour nous, le jour le plus important à Caen sera celui de la finale par équipes et non celui de la finale individuelle. C'est ça qu'on doit se mettre dans la tête. Et si nous sommes bons dans la finale par équipes, il y aura en principe un cavalier en finale individuelle. Après, tout le monde pourra se réjouir pour celui-là, mais au départ on ne va pas à Caen pour qu'un cavalier soit en finale tournaute. On y va pour essayer de gagner ce qu'il y a à gagner en équipe. C'est le point d'orgue. Et la retombée du titre de Jerez a été dix fois plus grande que celle du titre d'Eric Navet. Pour le cavalier en particulier, un titre individuel c'est plus important, mais pour une fédération, c'est celui par équipes qui compte.

Vous martelez toujours l'importance du rôle du cin-



quième dans l'équipe. Votre message commence-t-il à passer ?

Pas encore assez. Il y a eu des couacs tout au long de la saison. Je veux que le cinquième de mon équipe soit plus impliqué qu'il l'est aujourd'hui. Pour moi, il fait partie de l'équipe. C'est sûr qu'il ne touche pas l'argent et qu'il n'est pas sur la photo, mais une fois c'est lui et la fois suivante ce sera un autre. On doit arriver à l'admettre pour devenir une plus grande équipe. Que celui qu'on met sur le banc ne soit pas content dans un premier temps c'est normal, sinon ce n'est pas un sportif de haut niveau, mais après, il doit accepter cette situation, sans aller se répandre auprès de la presse et des autres cavaliers pour créer des tensions. Je n'admets pas ça ! Je cite souvent en exemple l'état d'esprit des Hollandais. Ils sont beaucoup plus soudés que les autres équipes, ils restent toujours ensemble, même dans la défaite. C'est quelque chose qui m'inspire. J'en ai parlé à mes cavaliers. On doit tous se réjouir d'une victoire française. On doit être déçu d'avoir perdu, mais je ne peux pas admettre qu'on ne puisse pas se réjouir de la victoire d'un autre Français. Quoi qu'il arrive, on doit garder le côté bleu blanc rouge. Je veux qu'ils aient de plus en plus ça en tête. D'autant que, pour nous, 2014 est une année plus que spéciale !

C'était pareil dans les autres équipes ou c'est spécifique aux Français ?

Non ce n'est pas spécifique aux Français, mais c'est peut-être un petit peu plus compliqué parce qu'on sort d'un cycle pendant lequel il y avait quatre titulaires et personne d'autre. Celui qui partait avec eux savait qu'il y allait comme cinquième ; la question ne se posait donc même pas ! Mais comme j'ai voulu changer ça, c'est sûr que ce n'est pas simple.

Quelles sont vos soupapes de décompression ?

Les petits concours où il y a moins d'enjeux. J'aime bien de temps en temps partir parfois un peu plus loin aussi, mais je n'ai pas tellement de loisirs. Je pourrais en avoir en début de semaine, mais c'est compliqué. Je passe beaucoup de temps sur l'ordinateur, car le lundi en principe je regarde les parcours des cavaliers qui concourraient ailleurs et ça prend beaucoup de temps. A part un ou deux, je peux voir tous les concours, car je suis abonné à toutes les chaînes, je suis toujours au courant de ce que les autres ont fait. Et puis je passe aussi beaucoup de temps au téléphone.

Et vous ne dormez pas beaucoup à l'approche des grandes échéances... A quoi carburez-vous pour tenir le choc ?

(rires) A la passion ! Je suis quelqu'un qui fonctionne à l'affectif. J'aime mes cavaliers. Alors c'est sûr que quand on me déçoit, ça me fait plus mal qu'à un autre...

Propos recueillis par Elodie MAS

Guy Duponchel,



Il participa dans les années 1980 à l'entrée de l'équitation western dans l'Hexagone. Fort de cet engagement pour le reining, d'acquis en matière d'élevage et de compétition, quatre décennies plus tard, Guy Duponchel est toujours sur le terrain. Désormais de l'autre côté de la barrière, il encadre l'équipe de France. Un nouveau défi s'offre à lui.

Guy Duponchel occupe le poste de chef d'équipe depuis 2007. En amont, son parcours a été atypique. « Dès l'enfance, j'étais imprégné de tout ce qui symbolise le western », explique-t-il. Au fil de rencontres fortuites, l'aventure commence par un emploi de cascadeur, puis il se rend en stage au Québec d'où il revient avec un statut d'entraîneur western. « Je songeais qu'une période aux Etats-Unis serait de bon augure et j'y suis allé pendant quatre ans perfectionner mes connaissances sur le Quarter-Horse, et le reining est devenu mon deal ». En 1986, il s'installe à Vimoutiers en Normandie et crée en 1988 la filiale française de la NRHA (National reining horse association) qu'il présidera douze ans. En compagnie de José Luis Lopez (Association française d'équitation western), il œuvre à la progression de l'équitation western et avec Didier Ambrois (association du Quarter-Horse) à la reconnaissance de la race par les Haras nationaux. Il participe aux compétitions et empoche quelques titres en reining, cutting, working cow horse.

En 1999, il s'installe en famille à La Maille-roye toujours en Normandie, poursuit sa vocation d'éleveur, d'entraîneur et ses actions pour la collectivité. « Je jurais encore par les institutions américaines et m'avérais anti-système fédéral. Avec le temps, j'ai revu ma copie ». Après une ébauche en 1998 et différentes péripéties, l'équitation western fait son entrée en 2007 au sein du giron fédéral où, avec Emmanuelle Schramm, Guy Duponchel s'attelle à l'organisation des premiers championnats de France en 2008. Entre 2002 et 2006 les compétiteurs avaient bénéficié d'une dérogation de la Direction technique nationale en vue de participer aux grandes échéances internationales.

LE REINING A TROUVÉ SA PLACE À LA FEI

En 1998, Franck Perret participait à la première présentation de la discipline lors des Jeux mondiaux à Rome, avant que le reining n'intègre les JEM en 2002 à Jerez de la Frontera (Espagne) où deux Français étaient en piste. A Aix-la-Chapelle (2006, Allemagne), une première équipe voit le jour, puis à Lexington (2010, USA),

une nouvelle formation entre en jeu. Lors de ces événements, un duel majeur oppose les Etats-Unis et le Canada. Les Européens suivent ou s'intercalent sur les podiums, mais ils peuvent également en découdre lors des championnats d'Europe FEI créés en 2009 à Kreuth (Allemagne). On retrouve alors les Allemands, Italiens, Belges et Autrichiens en première ligne. Comme le souligne Alain Soucasse, DTN adjoint, « le clan français a commencé à prendre de l'assurance. A Neustadt (Autriche) en 2011, nous étions au pied du podium par équipes (la Belgique évincée) avec un total de 646,5 (Laura Duponchel, Franck Perret, Grégory Legrand) et deux cavaliers accèdent à la finale. L'an passé à Augsburg (Allemagne), le même décompte de points place l'équipe (Franck Perret, Cédric Guerrier, Yves Froment et Bastien Bourgeois) en 5^e position avec des écarts resserés et deux cavaliers entrent à nouveau en finale. » Avec l'ajout des Etats-Unis et du Canada pouvons-nous concevoir de nous placer au 7^e rang mondial ? Alain Soucasse confirme : « Nos cavaliers sont inscrits dans une bonne logique de sport. Ils sont plus nombreux à vouloir décrocher un ticket en équipe de

France, c'est positif. Les atouts sont dans leurs mains pour atteindre le processus de sélection ».

EN VUE DES JEUX MONDIAUX

Guy Duponchel connaît ses troupes depuis de nombreuses années. « Ils sont demandeurs, me signalent quand leur cheval va bien et je regarde sur un CRI (concours de reining international) si les choses se confirment. Notre discipline est une petite chapelle, dès qu'un couple va bien, il est repéré ! Ce dernier doit alors entrer dans les clous des conditions FFE quant aux parcours de sélection. C'est parfois difficile d'abandonner des habitudes ». Les cavaliers ont encore du mal à se mobiliser et à comprendre l'importance des rassemblements imposés par la FFE. Eux aussi ont leurs écuries à faire tourner. Ce qui n'est pas le cas de certains cavaliers européens ni des Américains, qui se consacrent essentiellement à la valorisation et aux compétitions. La majorité des Français confie participer à échéances régulières à des « clinics » chez un entraîneur européen (le Belge Bernard Fonck et l'Autrichien Rudy Kronsteiner par exemple) ou se rendre aux Etats-Unis. « C'est évident qu'il faut aller voir ce qui se passe ailleurs », souligne Grégory Legrand. Si les règlements et les épreuves n'ont pas changé, le déroulement sur le terrain a terri-

LES PRÉTENDANTS AUX JEUX MONDIAUX

Ces dernières années, composer une équipe s'avérait compliqué. le vivier de couples, plus important, devrait offrir plus de sérénité à Guy Duponchel. Sont sur les rangs :

- Bastien Bourgeois** (26 ans), avec ARH LUCKY WHIZ DUNIT (DON QUINTINA), QH, 9 ans, né chez Sandra Tourret (63), propriété de Franck Perret et de son cavalier
- Laura Duponchel** (26 ans), avec CAPTAIN CHIC DREAM (CHIC SAIL DREAM), QH, 6 ans, né chez GD Quarter Horse Dream (76), propriété de Guy Duponchel
- Glen Arthur Estival** (20 ans), avec WHIZ IMPACT (ISA TOP SAIL WHIZ) QH, 6 ans, né au King's Valley Quarter Horse (45), propriété de Marita Estival
- Yves Fromont** (59 ans), avec PISTOLERO BO SUN (BARS JACSON BO), QH, 8 ans, né en Italie, propriété de son cavalier
- Quentin Gallière** (26 ans), avec BH MOST WANTED (BH JAC), QH, 8 ans, né aux Pays-Bas, propriété de Piet Mestdach ; ou avec ND SMART PLEASE DUNIT (CHIC PLEASE), QH, 9 ans, né en Belgique, propriété de Pascale de Decker
- Alain Giraud** (50 ans), avec SA FROZEN DJANGO (FROZEN SAILOR), QH, 8 ans, né chez Didier Michalak (42), propriété de son cavalier
- Anne-Sophie Guerreiro** (32 ans), avec CHICKEN SANDWICH (RICOCHET ROOSTER) QH, 6 ans, née en Italie, propriété de Eric Defouilhoux
- Cédric Guerreiro** (32 ans), avec SMART FURYS REMEDY (SMART LITTLE FURY), QH, 9 ans, né en Allemagne, propriété de Nicolas Doitrand et Cédric Guerreiro
- Grégory Legrand** (35 ans), avec NEW DOC PEPPY CAT (DOC PEPPY CAT), QH, 13 ans, né chez David Roux (84), propriété de Julien Legrand, ou avec BHB MR WIMPYS ROYAL (WIMPYS LITTLE STEP), QH, 7 ans, née chez Valérie Fontaine (18), propriété de son naisseur.
- Franck Perret** (44 ans), avec GHOST BUSTER CHEX (BUENO CHEXINIC), QH, 9 ans, né aux Etats-Unis, appartient à Philippe Thuilliez, ou avec ND TIGER WOODS (LITTLE GUMP), QH, 6 ans, né en Belgique, propriété de son cavalier
- Romuald Poard** (42 ans), avec PEPPYS RUF SAILOR (LIL RUF PEPPY), QH, 8 ans, né chez Isabelle Brel-Vanderheyden (28), propriété de Valérie Arnaud Coste et Vincent Closquet.



A gauche, Guy Duponchel s'investit dans le reining depuis presque trente ans. Ph. PSV
Ci-dessus, Quentin Gallière et ND Smart Please Dunit dans un spin. Ph. C. Bricot

REINING LE DEFI MONDIAL

depuis la première heure



Ci-dessus, Cédric Guerreiro et Smart Furys Remedy sur un grand cercle au galop rapide. Ph. J.-L. P. A droite, Bastien Bourgeois et ARH Lucky Whiz Dunit dans un sliding stop. Ph. C. Bricot



blement évolué. On rencontre plus de finesse et de fluidité dans les patterns*, un contrôle accru, un meilleur placé, des chevaux plus forts dans le dos. Les montures sont moins excitées. Les cavaliers s'aperçoivent qu'une position plus légère, un peu plus en suspension sur les cercles apporte du confort. Il n'y a pas de méthode absolue, rien n'est obsolète, mais ce dernier point s'avérait inconcevable il y a quinze ans ». Grégory Legrand confirme également le nouveau regard des juges. « Ils ne se laissent plus éblouir par le spectaculaire, l'accélération trop forte (charge) avant le stop par exemple. Ils préfèrent un cheval appliqué, totalement à l'écoute et qui dégage une impression de travail bien acquis ».

Pour persévérer, il faut des chevaux de plus en plus pointus, poursuivent les intéressés. « C'est un coût, les propriétaires ne peuvent pas toujours investir et nous-mêmes ne pouvons dégager les budgets (80 000 € en moyenne pour un cheval), évoque Franck Perret. L'élevage français progresse ne l'oublions pas et il faut encourager les deals éleveurs-cavaliers pour construire et faire carrière avec des chevaux nés en France. A nous de les préserver dans le mental et le physique pour les emmener concourir sur le circuit européen ».

LES BLEUS VONT DONNER LEUR POSSIBLE

« Les cavaliers doivent accepter le processus de sélection (minimum deux fois 71 en CRI). Il est nécessaire de pouvoir vérifier la bonne santé des chevaux et la pertinence

des résultats. Tout en leur laissant carte blanche sur leur programme, nous souhaitons les rencontrer sur quatre CRI dont deux incontournables (Kreuth et Moostargue) », détaillent Alain Soucasse et Guy Duponchel, qui ont fixé le premier rendez-vous autour du staff fédéral à la mi-mars. De leur côté, les cavaliers font valoir une excellente ambiance au sein du groupe des pressentis. Si la DTN peut accéder à leur demande, ils évoquent volontiers l'envie de participer à un stage ou deux avec un entraîneur de renom comme cela s'est déjà fait par le passé avec Bernard Fonck. Franck Perret assure également que dans cette discipline si spécifique, une formation de juge

LA RELÈVE PRIVILÉGIE LE CIRCUIT NRHA

Lors du championnat d'Europe FEI 2011, deux jeunes cavalières participaient en catégorie « Youth ». En 2013, Guy Duponchel s'abstenait d'engager dans ces classes précisant que la sélection n'avait pu avoir lieu comme il le souhaitait. Pourtant, un récent communiqué de la NRHA précise le classement européen « Youth » où les Français figurent. On y note la pole position en Youth -13 ans de Marie Baralon et SMART QUIOTINE, entraînée par Franck Perret. Quatre autres Français sont dans le top 10. Chez les Youth, 14/18 ans, Sabrina Lejop et JAC N SKEETS, qui s'entraînent au Petit Far West, le Parc équestre francilien (Le Pin, 77) occupent la 7^e place. On constate que ces cavaliers suivent pas ou peu le circuit FFE. Ils choisissent de faire leurs armes selon la voie NRHA qui offre un panel important de compétitions. Pour eux, comme leurs aînés, la NRHA reste la société-mère du reining. Ils seront certainement en piste lors du prochain championnat d'Europe NRHA qui se tiendra du 8 au 13 juillet au Parc équestre que dirige Kader Ikhlef. Les faits n'échappent pas au nouveau DTN adjoint, Pierre Ollivier, qui prend sa mission à cœur : « Il faut laisser le temps au temps et renforcer notre système, offrir de la qualité à nos compétitions et communiquer plus largement sur les circuits officiels. Nous donnerons ainsi plus sens aux titres nationaux ». **C. R.**

est souvent bénéfique pour les cavaliers : « C'est en effet une excellente façon de voir et revoir où sont les fautes, les plus et les moins qui sont appliqués lors d'un pattern ». De manière plus large, Pierre Ollivier, nouveau DTN adjoint en charge de la formation et de la coordination entre autres de l'équitation western souligne : « Ces disciplines, dont le reining, figurent dans un environnement complexe avec un réservoir de cavaliers encore inconnus des fichiers FFE. De nombreux points sont encore à analyser, à cadrer à la base pour voir fleurir les sportifs de demain. Nous devons écouter tous les acteurs, renforcer le système et rendre plus attractif ce domaine en pleine construction ». **Catherine ROUX**

*Patterns : Il y a onze patterns, parcours de dressage, différents dans le règlement. Chaque pattern comprend un enchaînement de manœuvres à exécuter une ou plusieurs fois : grand cercle rapide, petit cercle lent, changements de pied, spin, roll back, sliding stop et reculer.



STAGE FÉDÉRAL DE DRESSAGE AU MANS

Une équipe de France forte et soudée

Le troisième et dernier stage fédéral de l'équipe de France de dressage se tenait au Boulerie Jump au Mans du 17 au 20 février avec l'entraîneur Jan Bemelmans, le chef d'équipe Alain Francqueville et une petite dizaine de cavaliers. L'occasion de faire le point sur ce nouveau format long de quatre jours chaque mois.

Les dresseurs ravis d'avoir pu participer à ces stages, hors saison de concours, s'entendent tous pour dire qu'ils en voudraient encore plus : « *Un par mois, c'était vraiment le bon tempo mais maintenant, on retrouvera Jan sur les terrains de concours car la saison commence* », s'exclame Ludovic Henry. En revanche, « *si on ne devait retenir qu'un mot, un seul de tous ces stages, c'est la cohésion* », lance Claire Gosselin. Une cohésion avec toute l'équipe mais aussi avec l'entraîneur.

Le volet technique

Ces stages sont en premier lieu un moment de travail avec Jan Bemelmans afin d'échanger pour progresser.

Jan. Il me pousse dans mes retranchements en me demandant par exemple de détendre complètement mes rênes au galop », explique Julia Chevanne venue avec LUCCIANO.

Durant ces séances de travail individuel de 40 minutes environ, l'entraîneur a su à la fois revenir sur les bases (précision des tracés, les coins du carré à ne pas négliger...) et a su mettre l'accent sur les petits détails, leurs petits défauts à corriger pour avoir une équipe de France forte et solide.

La formation d'une équipe

Mais renforcer l'équipe passe aussi par la pratique d'autres sports. « *Et à chaque regroupement on était tous heureux de se retrouver pour, entre autres, continuer notre tournoi de badminton* », souligne Julia Chevanne. L'équipe s'est alors formée, soudée même : « *J'ai déjà fait partie d'une équipe de France, mais c'est bien la première fois qu'on se booste les uns les autres et qu'il y a autant de cavaliers avec un esprit positif* », ajoute-t-

Avec ces trois stages « spécial cohésion » de l'équipe, le staff fédéral semble avoir conquis le cœur et la tête des cavaliers : l'équipe de France est sur la bonne route !
Ph. A.G.



Et pour l'entraîneur national, le plus important, c'est que la confiance règne : « *On doit pouvoir installer une relation de parfaite entente entre les cavaliers et l'entraîneur. C'est comme un mariage* ». Un échange d'idées qui plaît à Marc Boblet : « *C'est un dialogue, un partage de connaissances et non des directives, pour chercher le petit plus par exemple, pour NOBLE DREAM, pour avoir un meilleur passage-piaffer* ». Cette connexion a aussi su s'installer entre Jessica Michel et l'entraîneur : « *Au début, c'était un peu dur avec Jan, mais à présent, on travaille dans la confiance. Il m'a d'ailleurs apporté de précieux conseils pour améliorer la transition passage - piaffer* ». Et quand la bonne association fonctionne, cela amène les cavaliers à se dépasser, à pratiquer des exercices qu'ils ne feraient pas d'ordinaire : « *Je travaille depuis de nombreuses années avec*

elle. Le pari est donc gagné *« on n'est plus des concurrents mais des amis. Nous n'avons plus de relation superficielle, c'est plus personnel et c'est grâce aux autres activités (karaté, badminton, conduite de voitures de sport) que nous avons pratiquées* », raconte Jessica Michel. Un temps de partage pour apprendre à se connaître en dehors de la pression des concours : « *Ces stages sont très formateurs. On découvre les mimiques des uns, les sensibilité des autres et l'humour de certains* », s'exclame Claire Gosselin. Une équipe à présent solidaire, qui est même un peu dèçue que les stages prennent fin. « *Mais on va se retrouver sur les terrains de concours et on va amener notre filet de badminton pour continuer nos tournois !* », poursuit Julia Chevanne. Une complicité qui est aussi le fruit des séances avec la préparatrice mentale, Blandine Bousquet.

Aline GADIN

L'ÉQUIPE DE LA DTN AU COMPLET EN NORMANDIE



La Direction Technique Nationale (DTN) de la FFE au grand complet est venue en séminaire au GD Quarter Horse Dream, les 4 et 5 février dernier. Conduite par Sophie Dubourg*, l'équipe de la DTN était, par conséquent composée par Olivier Simon, DTN adjoint à la Directrice Technique Nationale, Michel Asseray, DTN adjoint, Coordination du Concours complet, Emmanuelle Schramm, DTN adjoint, Coordination du Dressage et Coordination du message technique fédéral, Pierre Ollivier, DTN adjoint, Coordination des dossiers de formation, Equitation de Travail, Amazone, Camargue, Doma Vaquera Islandaise et Western, Alain Soucasse, DTN Coordination et relations avec le Ministère des Sports Disciplines Endurance, Attelage, Reining et Para-dressage, Martin Denisot, CTN Adjoint au chef de mission JEM, chargé du projet jeunes et disciplines Horse ball et Polo, Laurent Gallice, CTN Organisation des Championnats de France, manifestation sportives au Parc Equestre Fédéral, Elise Gapaillard, CTN développement durable et sport nature, Inter Tours et Groupe JO-JEM, Equitation scolaire et Universitaire, discipline TREC, pony games, Equi-fun, Equifeel, Tir à l'arc à cheval, Ski Joëring, Claude Lanchais, CTN Animation du réseau des cadres Techniques, projet jeunes et détection, et discipline Hunter et par Quentin Simonet, CTN Suivi des relations avec la FEI Disciplines Attelage, cheval de chasse et Trot Top Tour.

Tout ce beau monde réuni autour de la nouvelle DTN forme ainsi une nouvelle équipe que ces deux journées ont contribué à consolider et à souder, pour en renforcer la cohésion.

Après une séance de travail dans le club House GD qui leur était entièrement dédié, l'espace d'une matinée, puis un déjeuner Texmex préparé par Nadine Duponchel, les représentants de la FFE ont été pris en main par Guy

Duponchel, Sélectionneur National Reining FFE, pour une réunion découverte de l'équitation western. 2 groupes de six cavaliers ont ainsi été formés, Guy Duponchel opérant les révisions d'usage sur les fondamentaux et les aides de l'équitation western, et ne manquant pas de rappeler l'origine de cette équitation, une équitation de travail et de ce qui est recherché, en l'occurrence une complicité avec son cheval qui devient un équipier, un compagnon de travail. Les responsables de la FFE ont bien compris le message transmis qui fait de cette équitation une excellente équitation d'extérieur, sécuritaire, eu égard la bonne éducation des chevaux. Après avoir abordé la discipline du reining et exécuté les différentes figures spectaculaires de cette épreuve, tous les cavaliers ont été très surpris de la finesse des chevaux et de la qualité de dressage. Le lendemain, dans une ambiance encore plus détendue, les cavaliers ont pris la mesure des chevaux et ont beaucoup plus apprécié encore la qualité technique de cette équitation. Les échanges très intéressants ont conforté l'idée que Guy Duponchel avait déjà concernant l'intérêt que portait la FFE à l'équitation western. Et celui-ci de profiter de cette occasion pour proposer, à l'avenir, l'organisation de regroupements avec les autres disciplines, afin de renforcer cet esprit d'équipe et de partager les connaissances équestres de chacun... Deux journées importantes aussi dans la perspective des prochains Jeux Equestres Mondiaux 2014 qui se tiendront également en Normandie, non loin du GD Quarter Horse Dream.

Daniel Simon

**Fraisement nommée au poste de Directrice Technique Nationale, sa mission est de contribuer à la définition de la politique sportive fédérale et d'en piloter sa mise en œuvre, de manager les équipes de la DTN, de diriger les Equipes de France et de coordonner la discipline de saut d'obstacle.*



Deux journées importantes pour la Direction Technique Nationale de la FFE, qui ont permis de renforcer son esprit d'équipe.

Rédaction: 63, rue des Rosiers - 14000 Caen - ☎ 02 31 15 53 53 - 📠 02 31 23 16 17 - ✉ d.simon@ddiligence-presse.com - 🌐 www.equiwest-magazine.com.

Directeur de la Publication: François Durand - Rédacteur en chef: Daniel Simon. ☎ 06 80 12 97 71 - ✉ d.simon@ddiligence-presse.com.

Régie publicitaire ☎ 02 31 15 53 53 - 📠 02 31 23 16 17 - ✉ regie@ddiligence-presse.com.

Ont collaboré: Daniel Simon, Sophie Ellinguel, Vanessa Fabre, Alain Eon, Christophe Lacourt, Yves Lesire, Jennifer Manceaux, Thimotee Pley, Françoise Raimondo, Roland Roth, Irène Stamatelakys, Vanessa Standop, Céline Venisse.

Crédit photos: © Daniel Simon, © APHA, © Olivier Bernard, © Julie Bony, © Alain Eon, © Fanny Hengy, © Yves Lesire, © Livie Legenova for Equitech International, © Pascale Mayr, © Jennifer Manceaux, © Greg Nitro (gnitro@greghorsesdesign.com), © Françoise Raimondo, © Jürgen Seyler, © Springer, © Manon Standop, © Irène Stamatelakys, © Christophe François Photography D.R.

Direction artistique & maquette: agence Image in France - 63, rue des Rosiers - 14000 Caen - ☎ 02 31 23 16 16 - 📠 02 31 23 16 17 - ✉ contact@imageinfrance.com

Abonnements et annonces classées: 63, rue des Rosiers 14000 Caen - ☎ 02 31 15 53 53 - 📠 02 31 23 16 17 - ✉ abonnements@ddiligence-presse.com

Distribution: Prestalis, nouveau siège social, 30 rue Raoul Wallenberg, 75019 Paris - Reglage: Pagine Presse, ☎ 01 44 69 82 82 - Impression: Imprimerie Jiménez Godoy - 30160 Murcia (Espagne)

Routage: PRN - ZI Ouest - 28 rue du Poirier - 14650 Carpiquet.

Dépôt légal à parution - Commission Paritaire n°: 1109K80409 - Imprimé en Espagne - Printed in Spain - © 2013 Equiwest.

Édité par (Diligence Presse) - Sarl au capital de 34 170€. RCS Caen 439 768 300 - 63, rue des Rosiers - 14000 Caen. ☎ 02 31 15 53 53 - 📠 02 31 23 16 17.

La rédaction n'est pas responsable de la perte ou de la détérioration des textes ou photos qui lui sont adressés pour appréciation. Tous droits de reproduction (textes et illustrations) réservés pour tous pays, sous quelque procédé que ce soit. Les textes n'engagent que leurs auteurs. Les indications éventuelles de marques, les adresses, les prix, qui figurent dans les pages rédactionnelles sont soumis à titre d'information. La direction se réserve le droit de refuser toute insertion (d'articles, de publicité et de petites annonces) sans avoir à justifier sa décision en application de la loi de 1881 relative à la liberté de la presse.

Les photos des pages Boutique, Corral et Petites Annonces sont non contractuelles.

Photo Une: © Olivier Bernard, Les Crieries d'Or, à Cheval Passion en Avignon, en démonstration de reining au Salon du Cheval de Paris 2013.

Vous cherchez le point de vente le plus proche de chez vous pour acheter votre magazine, consultez: www.trouverlapresse.com



Actualités

TVA : sortie de crise pour la FFE

A LA SUITE DE LA MISE EN DEMEURE DE LA COMMISSION EUROPÉENNE et des menaces de sanctions financières en lien avec l'arrêté du 8 mars 2012, le Gouvernement a décidé de modifier le taux de TVA applicable aux activités équestres à compter du 1^{er} janvier 2014. Dans un communiqué commun, la FFE⁽¹⁾ et le GHN⁽²⁾ ont pris « acte de la décision du Gouvernement de conserver le maximum possible d'activités à taux réduit dès 2014 sur la base des dispositions de la directive TVA actuelle ». En conséquence, un taux de TVA de 5,5% sera appliqué aux prestations fondées sur le droit

d'utilisation des installations sportives qui feront l'objet d'une facturation distincte. Les leçons d'équitation et les prises en pensions seront soumises au taux de 20%. Les prestations inhérentes aux contrats conclus en 2013, et ayant cours en 2014, conserveront un taux de TVA de 7%. En outre, un fonds privé « équitation », d'aide et d'investissement, sera organisé au titre de la solidarité de l'ensemble de la filière cheval, au profit des activités physiques et sportives équestres, sous la gouvernance de la FFE, du GHN et de la FNC⁽³⁾. ■

(1) Fédération Française d'Équitation. (2) Groupement Hippique National. (3) Fédération Nationale du Cheval

actualités ■ enquête

Le monde du cheval rattrapé par la crise



Ph. O. Le Moal/Forlita

Après des années de croissance, l'avenir s'assombrit pour la filière équine. Le combat contre la TVA à 20 % n'est pas gagné, et la tendance n'est pas vraiment à la croissance.

Depuis plusieurs années, l'équitation a réussi à s'imposer comme l'un des sports préférés des Français. C'est le troisième le plus pratiqué en France, devant le basket-ball et même le judo. Le nombre de cavaliers a augmenté de 60 % entre 2001 et 2012. L'ascension ne semblait pas pouvoir s'arrêter, mais l'année 2013 marque pourtant bien un tournant. Pour la première fois depuis une décennie, le nombre de licenciés diminue. "On enregistre une baisse de 1,7 % qui touche principalement les premières licences, c'est-à-dire la nouvelle génération de cavaliers", explique Xavier Dornier, économiste à l'Institut français du cheval et de l'équitation. Forcément, la crise est pointée du

doigt. "C'est sûr qu'en ce moment, les gens ont moins d'argent et les premières dépenses supprimées sont celles des loisirs", poursuit Xavier Dornier. Les Français veillent à réduire les dépenses, le constat se fait partout dans l'Hexagone. "En 2012 et 2013, les cavaliers ont réduit leur nombre d'heures de cours effectuées par semaine ou ont renoncé à faire des stages", constate Xavier Dornier. En Normandie, au centre équestre de Montmirel, les propriétaires ressentent eux aussi les premiers effets de la crise. "Les gens nous demandent de plus en plus de payer en différé les cours d'équitation", raconte Thomas Gilbert, gérant du centre. "Pour l'instant, on peut, mais si les dépenses augmentent, ça va être compliqué."

Equitaxe : les centres équestres épargnés

Des milliers de poneys et cavaliers battant le pavé parisien cet hiver. Une image inédite, révélatrice de l'inquiétude de tout un secteur. A défaut d'obtenir gain de cause, leur mobilisation contre le passage de la TVA de 7 à 20 % a mis la pression sur le gouvernement. Dans une instruction fiscale du 31 janvier, celui-ci a confirmé un aménagement de la mesure en faveur des centres équestres. "C'est un vrai soulagement", explique Frédéric Bouix, délégué général de la FFE. Les centres équestres ont une marge assez faible, 15 à 20 %, ils ne pouvaient pas se permettre le passage à 20 %." Les contrats conclus avant 2014 continueront à bénéficier de la taxe à 7 % jusqu'à la fin décembre. L'accès aux installations sportives ainsi que les animations aux fins de découverte et de familiarisation avec l'environnement

Texte : Morgane Prévost

L'équitation va-t-elle redevenir un sport de riche ?

Pendant longtemps, l'équitation était considérée comme le sport de gens fortunés. La tendance s'est inversée il y a une trentaine d'années. Les récentes campagnes de la Fédération, comme "L'équitation pour tous", entretiennent cette image d'un sport accessible. L'équitation s'est ainsi largement démocratisée atteignant plus de 700 000 licenciés. Aujourd'hui, le revenu net annuel moyen des familles de cavaliers se situe entre 25 000 et 30 000 €, ce qui correspond à des revenus moyens. La crise va-t-elle balayer tout ça ? À la Fédération, on veut rester optimiste. "Une enquête réalisée à l'occasion de la journée du cheval révèle que 37 millions de Français souhaiteraient monter à cheval, affirme Constance Popineau, responsable juridique de la FFE. L'équitation a encore du potentiel."



◀ Les éleveurs sont soumis à la TVA à taux plein depuis janvier 2013 et leur activité est désormais difficilement rentable.

"En ce moment, les gens ont moins d'argent et les premières dépenses supprimées sont celles des loisirs". XAVIER DORNIER

équestre bénéficieront d'un taux à 5,5 %. L'enseignement et les pensions seront taxés à 20 % (hors contrats conclus avant 2014). Dans les centres équestres, la nouvelle du sursis rassure. "On a poussé nos clients à signer des contrats avant le 31 décembre, mais pour la suite, c'est un peu flou. Qu'entend-on par "familiarsation au milieu équestre" ? On attend des éclaircissements", explique Thomas Gilbert. Selon la FFE, la mesure devrait préserver les emplois. Car ces dix dernières années, la progression de l'équitation s'était accompagnée d'une hausse des emplois. "Des centres qui avant fonctionnaient en association, et qui donc étaient exemptés de TVA, sont devenus des entreprises en 2004 avec le passage à taux réduit. Cela a permis de créer 1 000 emplois par an", affirme Constance Popineau, responsable du service juridique à la FFE. L'emploi aurait en effet augmenté de 44 % entre 2005 et 2011 dans les centres équestres et les courses hippiques. Aujourd'hui, l'équitation est même le

premier employeur sportif (voir notre dossier page 85).

"Élever n'est plus rentable"

Pour les éleveurs, les difficultés sont de plus en plus visibles et ce, dans toutes les exploitations, petites ou grandes. Pour Henry Brugier, éleveur de chevaux de sport dans le Poitou-Charente et secrétaire général de la Fédération nationale du cheval, "avec les ventes qui baissent et l'augmentation de la TVA, élever n'est plus rentable". Les éleveurs sont en effet soumis à la TVA à taux plein depuis janvier 2013. Le nombre de juments saillies a diminué de façon importante ces dernières années et ça ne fait que continuer, poursuit-il. En sport et loisirs, le nombre de juments saillies a baissé de 9 %. Xavier Dornier tire les mêmes conclusions : "En période de crise, on s'engage plus difficilement sur le long terme pour acheter un cheval et donc les ventes reculent".

Une analyse que partage aussi Alexandra Di Prospero, éleveuse de chevaux de loisir en Isère. Depuis un an, elle enregistre une baisse de 25 % de son chiffre d'affaires sur les ventes. "On ressent la crise plus que les autres années, les gens ont un plus petit budget et il y a moitié moins d'appels venant d'acheteurs, alors quand le téléphone sonne, il faut décrocher vite !" Pour les éleveurs, l'autre difficulté, c'est la baisse des ventes de jeunes chevaux. "Aujourd'hui, les acheteurs veulent des chevaux de 4 ans ou plus, des chevaux

Les chevaux victimes de la crise en Europe

Ailleurs, dans l'Union européenne, la situation est parfois bien plus dramatique. En Espagne, notamment, les chevaux autrefois signes extérieurs de richesse, ne peuvent plus être entretenus faute de moyens et font donc partie des premiers sacrifiés par la crise. Avant 2008, 30 000 chevaux étaient envoyés à l'abattoir par an, en 2012, ils étaient 60 000. Le Portugal a connu une situation similaire il y a un an. 2 800 chevaux pur-sang ont été envoyés à la boucherie par leurs éleveurs qui, faute d'acheteurs, ne pouvaient les entretenir.

clé en main avec qui ils pourront sortir tout de suite en balade, faire des activités en manège, explique Alexandra Di Prospero. Mais ces chevaux demandent plus de travail et donc nous coûtent plus cher." Si les chevaux rapportent moins, c'est aussi parce que les prix ont tendance à diminuer. "Il y a dix ans, dans la catégorie chevaux de sport, des bons 3 ans, on les vendait 15 000 € en moyenne, aujourd'hui, on les vend péniblement 8 000 ou 10 000 €", constate Henry Brugier.

Résultat, pour s'en sortir, beaucoup choisissent de diversifier leurs activités, "ce n'est pas possible de vivre uniquement de l'élevage", affirme Henry Brugier. Alexandra Di Prospero a ●●●

enquête - enquête - enquête - enquête - enquête - enquête - enquête - enquête - enquête - enquête

Dossier | Spécial formation

APRÈS LA 5^e

APRÈS LA 3^e

APRÈS LE BAC

LES FORMATIONS
POUR ADULTE

••• Le bac pro agricole est un diplôme clé car il permet l'accès aux aides à l'installation pour ceux qui souhaitent créer leur entreprise agricole ou reprendre une entreprise familiale.

Troisième option

D'autres diplômes, délivrés par le ministère des Sports, le ministère de l'Agriculture, la FFE ou la CPNE-EE, donnent à leur titulaire un niveau IV (baccalauréat).

Parmi eux, le BP JEPS conduit au monitorat. Le Certificat de spéciali-

sation "éducation et travail du jeune cheval" forme les futurs cavaliers professionnels. Le titre d'ATE permet de prendre en charge des cavaliers en extérieur. Deux CQP de la CPNE-EE permettent également à leur titulaire d'exercer le métier d'enseignant animateur et d'organisateur de randonnées en autonomie. Si le bac n'est pas obligatoire pour intégrer ces formations, elles ne sont pas accessibles directement après la troisième et l'élève, en général, doit être majeur (au moins au moment de passer son diplôme). ●

▼ L'élève en bac pro a une approche concrète de son futur métier et apprend les gestes pratiques dans un environnement professionnel.

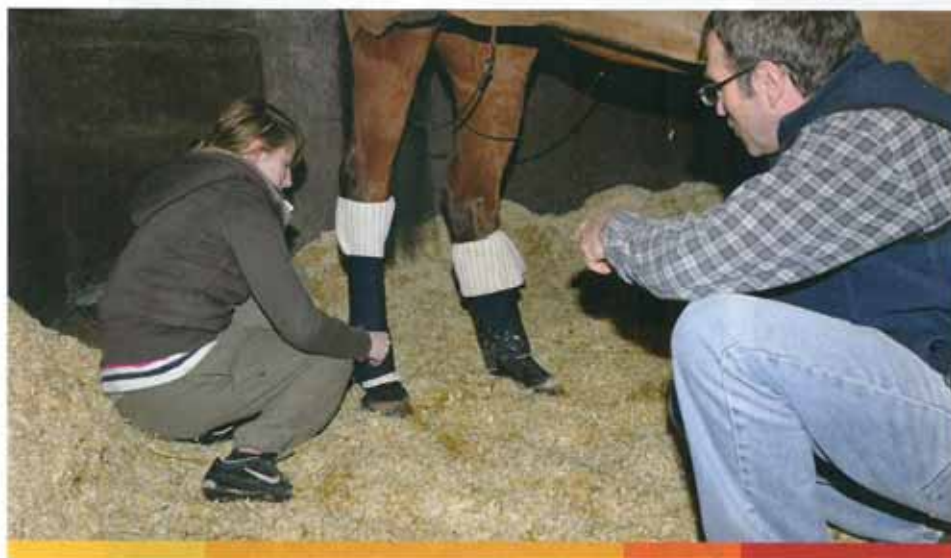


PIERRE OLLIVIER

DIRECTEUR TECHNIQUE NATIONAL ADJOINT
**CHARGÉ DE LA
FORMATION À LA FFE**

"Le titre d'Accompagnateur de tourisme équestre (ATE) a été créé dans les années 1970. C'est le diplôme le plus ancien dans ce secteur professionnel et il est aujourd'hui clairement identifié et reconnu. Le titulaire de l'ATE peut gérer et encadrer, en autonomie, des cavaliers dans le cadre de promenades et de randonnées. Il maîtrise la technique et le matériel de l'équitation d'extérieur, la conception des itinéraires et l'organisation de la logistique. Pour accéder à cette formation, il faut être majeur (en raison de la responsabilité qui incombe à ce professionnel), avoir le Galop 6 ("équitation" ou "pleine nature"), posséder le PSC1 ou équivalent (qualification de secourisme) et réussir des tests d'entrée. En France, une centaine d'organismes proposent cette formation." ●

Infos en www.ffe.com



Ph. G. Buisson



JULIETTE COTIN

**ÉLÈVE EN BAC
PRO CGEH**

AU CFA DES MÉTIERS DU CHEVAL DE
VILLERÉAL (47), EN APPRENTISSAGE
DANS UN ÉLEVAGE ÉQUIN

"J'ai débuté mes études dans ce métier après une 3^e générale. Je n'étais pas très scolaire, et je voulais vivre de ma passion, qui est le cheval. J'ai donc choisi de préparer le bac pro CGEH, en trois ans et en apprentissage, dès la première année. A 17 ans, je suis en dernière année d'études. L'avantage, c'est que je passe plus de temps en entreprise : deux semaines et demie par mois sur le terrain contre une se-

maine et demie à l'école. Cela me donne une vraie expérience professionnelle et une réelle vue du métier. Sur une journée type, je monte les jeunes chevaux le matin, et l'après-midi, je fais le tour des 115 hectares pour veiller sur les 80 criollos et m'assurer qu'ils ont à boire et à manger. Je ne compte pas devenir éleveur parce que, même si l'entreprise où je travaille, le Haras de l'Andas, tourne, je suis assez réaliste pour com-

prendre que c'est très exceptionnel. En revanche, j'aimerais bien me faire embaucher après mes études dans un haras, idéalement celui où je suis maintenant ! Mais je ne sais pas ce que l'avenir peut m'offrir, c'est compliqué de voir clair car c'est une filière très difficile avec peu de postes à pouvoir. J'espère au moins rester dans le monde du cheval." ●

Propos recueillis par Christa Lesté-Lasserre



MEILLEURS VOEUX

Le Comité Régional d'Equitation, son président, Jacques ROBIN, Les membres du Comité Directeur et des différentes commissions, le Comité Régional de Tourisme Equestre, son président, Jean-Guy MERCIER, Les chargées de mission, Emmanuelle BORIES, Blandine BOUCHARD et Eugénie GASCON, vous souhaitent une

EXCELLENTE ANNÉE 2014

Championnat de France d'Endurance en Attelage en Poitou-Charentes

Le CRE Poitou-Charentes organisera pour la 3^{ème} fois, le Championnat de France d'Endurance en Attelage. Il se déroulera les 20 et 21 septembre 2014 à l'Asinerie du Baudet du Poitou à Dampierre sur Boutonne-17.

Programme prévisionnel :

Samedi 20 septembre 2014 (1)

- A partir de 10h : Accueil des concurrents
- 12h : Briefing et pot d'accueil
- 14h : Contrôles vétérinaires
- 15h : 1^{er} départ (boucles de 20km ou 30km selon les catégories)
- 19h : Résultats provisoires
- 20h : repas

Dimanche 21 septembre 2014 (1)

- 8h : Contrôles vétérinaires
- 8h30 : 1^{er} départ (boucles de 20km ou 30km selon les catégories)
- 12h : Repas

- 13h30 : Publication des résultats
- 14h : Présentation des attelages
- Remise des prix
- Pot de départ

(1) Les horaires peuvent être modifiés en fonction du nombre d'engagés
Egalement, le dimanche 21 septembre, le festival AnimaTerre.



Avantages de la licence 2014



Vous êtes maintenant licencié(e) 2014 au sein d'un club de la Fédération Française d'Equitation et titulaire de la licence fédérale de pratiquant.

Sur cette

licence figurent :

1. Les informations sur les garanties d'assurance
2. Les conditions générales de la licence
3. Les informations légales

Cette licence vous permet d'avoir accès à toutes vos informations personnelles en consultant www.ffe.com

Avantages de la licence de pratiquant 2014 :

- Sur les assurances GENERALI
- Sur les RCPE Cabinet Pezant ;
- A l'ouverture d'un compte bancaire à la SOCIETE GENERALE
- Sur les petites annonces du CHEVAL
- Remise dans les magasins PADD
- Remise sur le site <http://www.equiphorse.com>
- Remise dans les agences Plein Ciel Voyages
- Sur les locations de voitures HERTZ - Tarif préférentiel à l'Académie du spectacle équestre de Versailles
- Tarif préférentiel au Domaine National de Chambord
- Remise sur les rendez-vous éthologiques de La Cense
- Tarif préférentiel sur L'ESTAFETTE, CHEVAL

PRATIQUE et GRAND PRIX MAGAZINE
L'ensemble des avantages est détaillé sur le site de la FFE : www.ffe.com

Vous pourrez ensuite demander une licence de compétition.

Pour cela il faut :

1. Etre titulaire d'une licence de pratiquant 2014
2. Fournir un certificat médical de non contre indication à la pratique des sports équestres EN COMPETITION de moins de 4 mois
3. Pour les cavaliers mineurs, fournir en même temps une autorisation parentale qui déclare « demander la licence compétition pour le cavalier désigné dont je suis le représentant légal ».

En couverture :

Affiche : Devoucoux ; Crédit photo : E. Bories

Journée Régionale des Officiels de Compétition

Dimanche 19 janvier, la Journée Régionale des Officiels de Compétition s'est tenue au CREPS de Boivre à Vouneuil sous Biard-86.

Plus de 200 juges, chefs de piste, commissaires au paddock étaient présents, dans 12 ateliers différents, pour ce rendez-vous incontournable.

Cette journée permet de faire le point sur les nouveautés des règlements ou de faire mieux connaître la discipline aux aspirants Officiels de Compétition.

Après une réunion d'ouverture commune pendant laquelle Jacques Robin a présenté les informations générales du Comité Régional d'Équitation (chiffres clés, palmarès, actions passées et à venir...), les participants se sont répartis dans les ateliers.

Les différentes pauses ont permis aux Officiels de se retrouver et de commenter les sujets abordés dans les ateliers, quelquefois communs aux différentes disciplines.

Rendez-vous en 2015 pour une nouvelle édition de cette formation. Rappelons que cette réunion annuelle est obligatoire au moins une fois tous les 2 ans.

Le CRE Poitou-Charentes remercie les formateurs pour leur investissement lors de cette journée :

- Sylvie MATHE-BROSSARD pour les Juges CSO
- Bertrand BOUGON pour les Commissaires au Paddock
- Marc CHEMINAT pour les Chefs de Piste CSO
- Jacques LELIEVRE pour les Juges CCE
- Gaston BILEITCZUK pour les Chefs de Piste CCE
- Jean-Guy MERCIER pour les Juges de TREC
- Michel FAUCON pour les Juges d'ENDURANCE
- Bertrand HARDY pour les Juges de DRESSAGE
- Pierre-Luc PORTRON pour les Juges de PONY-GAMES
- Dominique COUDRY pour les Juges d'ATTELAGE
- Charlotte PONSARD pour les Juges de HUNTER
- Jean-Pierre MENEAU pour les Chefs de Piste de HUNTER



Officiels de compétition : rappel du statut juridique

Dans le cadre des compétitions de la FFE, le statut des arbitres s'applique à toutes les personnes reconnues comme officiels de compétition, inscrites sur la liste et titulaires d'une licence fédérale en cours de validité. Les officiels exercent une mission arbitrale pour laquelle ils peuvent être défrayés mais également toucher des indemnités supplémentaires.

La législation relative aux arbitres établit un seuil en dessous duquel, les sommes reçues au titre de l'activité arbitrale sont exonérées d'impôt sur le revenu et de cotisations de sécurité sociale.

Pour 2014, ce seuil est de 5 444,46 €, soit 14,5% du plafond annuel de la sécurité sociale.

Le plafond s'applique pour toutes les sommes reçues au titre de l'activité arbitrale quelque soit la discipline mais exclut le simple remboursement de frais effectué sur justificatifs. L'arbitre doit tenir un document recensant les sommes perçues au titre de sa mission arbitrale. Il doit contenir le visa de l'organisateur qui indemnise l'officiel.

Source : FFE Ressources

Communiqué de la FFE sur la TVA au 31/01/2014

TVA des activités équestres : mesures confirmées

Comme nous vous l'annoncions dans notre communiqué du 24 janvier, les négociations menées ces trois derniers mois avec le Gouvernement ont abouti à la publication le 31 janvier d'une instruction fiscale permettant de conserver un maximum d'activités équestres à taux réduit.

Ainsi, le taux de 7% applicable aux contrats en cours au 31 décembre 2013 est confirmé et le droit d'accès aux établissements à des fins d'utilisation de leurs installations à caractère sportif est soumis à un taux de TVA de 5,5%.

Seront soumis à un taux de 5,5% :

- Les animations, activités de démonstration et visites des installations sportives aux fins de découverte et de familiarisation avec l'environnement équestre ;
- L'accès aux établissements équestres à des fins d'utilisation de leurs installations à caractère sportif. Pour bénéficier de ce taux réduit, les installations doivent être inscrites au RES (Recensement des Equipements Sportifs).

Le taux de TVA applicable à la pension d'un équidé ainsi qu'à

l'enseignement reste à 20%.

Les différentes prestations feront l'objet d'une facturation spécifique. En effet, il conviendra de distinguer d'une part la prestation d'accès aux installations sportives en vue de leur utilisation à 5,5% et d'autre part la prestation d'enseignement, par exemple, au taux de 20% de TVA.

L'instruction fiscale précise que le droit d'accès aux installations doit être facturé en prenant en compte les charges subies par la structure.

Enfin, le texte confirme la mesure gouvernementale qui consiste à ce que les contrats conclus avant le 31 décembre 2013 continuent de bénéficier d'un taux de 7% de TVA jusqu'à leur terme et au plus tard jusqu'au 31 décembre 2014. Il est admis que les licences FFE sont assimilées à des contrats.

A noter que les taux de 5,5% et de 20% s'appliquent à toute prestation n'ayant pas fait l'objet d'un contrat conclu avant le 31 décembre 2013.

Une documentation détaillée sera publiée dans les prochains jours.

Fédération Française d'équitation
Téléphone : 02 54 94 46 00 - Email : tva@ffe.com



04 LES ACTUS

Retrouvez-nous sur www.AtoutCheval.fr

Par Marie-Anaïs Thierry - Photos: FFE / Eric Knoll.

Hausse de la TVA: un répit de courte durée



Ci-dessus et en bas: des milliers de cavaliers ont manifesté à Paris le 24 novembre dernier contre l'équitaxe.

Depuis plusieurs mois maintenant, les cavaliers français se battent pour éviter de voir la TVA sur les activités des centres équestres grimper de 7 à 20%. Mais le gouvernement n'a pas résisté aux pressions de la Commission Européenne.

Des milliers de passionnés se sont mobilisés. À cheval ou à pied, ils ont défilé dans les rues de Paris, Rouen, Montpellier ou encore Bordeaux. Plusieurs pétitions ont été lancées. Une centaine de députés se sont associés à cette grogne générale, mettant en avant les conséquences rudes d'une telle augmentation de la TVA: 6.000 emplois en danger, l'affaiblissement de la troisième fédération de France... Autant dire, une forte mobilisation. Le terme équitaxe a même fait son

apparition. Mais à Bruxelles, siège de la Commission Européenne, pas question de plier.

La TVA est passée à 20% au 1^{er} janvier 2014. Mais un dispositif "provisoire" a mis été en place: tous les contrats signés avant le 31 décembre au sein des clubs demeurent sous le régime de TVA à taux réduit (7%). Seulement voilà, le problème ne semble pas vraiment réglé. Car en 2015, cette mesure provisoire ne sera plus d'actualité. Les cavaliers vont-ils de nouveau battre le pavé? Sans doute. Face à la mobilisation des cavaliers, un fond de soutien de vingt millions d'euros a tout de même été accordé par le gouvernement afin de limiter les dégâts de ce passage à 20%. Reste à savoir si ce fond va réellement soutenir les centres équestres, déjà affaiblis par la crise.



En un clic!

www.la-campagne-des-insurges.fr
 Pour tout savoir sur l'actualité liée à l'équitaxe, rendez-vous sur le site de «La campagne des insurgés». Calendrier des manifestations, articles de presse, comptes-rendus des réunions avec les institutions, vous saurez tout sur le mouvement contre la hausse de la TVA sur les activités des centres équestres.

C'EST DIT! «Le Gouvernement reste déterminé à obtenir auprès de la commission européenne et des autres États membres, à titre pérenne, un taux réduit pour la totalité des activités équestres, via une nouvelle directive TVA.», communiqué de presse du gouvernement publié le 21 décembre 2013.